

1010676601

DATE DEPOT :	2010-12-02
NUMERO DE DEPOT :	106766
N° GESTION :	2009D02669
N° SIREN :	513786103
DENOMINATION :	CHACEFE
ADRESSE :	95 boulevard Beaumarchais 75003 PARIS
DATE D'ACTE :	2010/05/15
TYPE D'ACTE :	ACTE SOUS SEING PRIVE
NATURE D'ACTE :	CESSION DE PARTS

SCI CHACEFE
Société Civile Immobilière à capital variable
Au capital de 566 000 Euros
Siège social : 2 avenue Hoche
75 008 PARIS
R.C.S. : PARIS 513 786 103

Greffe du Tribunal de Commerce de Paris
I M R
- 2 DEC. 2010

2009 D 2669

CESSION DE PARTS SOCIALES N° DE DÉPOT 106766

ENTRE LES SOUSSIGNES : AD -> 15/5/2010 - BH. /
AD -> 18/5/2010 - BH. /
PF -> 17/6/2010 CR - TS.

- Monsieur Frédéric DUPRESSOIR
Né le 12 mai 1956 à PARIS XV
Divorcé
Demeurant: 3 rue des Jonquilles – 75 014 PARIS
06 -> 17/6/2010 99

Ci-après désigné « LE CEDANT »,
D'une part,

ET

- Madame Marie-Luce LEFRANC, née THEBAULT
Née le 23 novembre 1949 à SAINT JEAN D'ANGELY
Mariée le 8 juillet 1972 sous le régime de la séparation de biens
Demeurant, 6 rue du Pays Bas – 91 370 VERRIERES LE BUISSON

Ci-après désignée « LA CESSIONNAIRE »,
D'autre part,

Tous deux désignés ensemble « Les PARTIES ».

IL A ETE NEGOCIE, ETABLI ET SIGNE ENTRE LES SOUSSIGNES, LA PRESENTE CESSION D'UNE (1) part sociale de la SCI CHACEFE

1 – INFORMATIONS

1.0 – INFORMATIONS CONCERNANT LA SCI CHACEFE:

La SCI CHACEFE est une Société Civile Immobilière au capital variable de 566 000 €uros, divisé en 283 parts sociales de 2 000 €uros de valeur nominale chacune, régulièrement

immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 513 786 103.

Le siège de la Société est situé, 2 avenue Hoche – 75 008 PARIS

Le capital social est réparti entre les associés ainsi qu'il suit :

- M. ALLIER Jacques	1 part
- M. AMIOT Hervé	3 parts
- M. ANJUERE Patrick	10 parts
- M. ARBEIT Christophe	2 parts
- M. BARBIER Gérard	1 part
- M. BEDEL Hugues	3 parts
- M. BIRRAUD Frédéric	2 parts
- M. BIRRAUD Roger	2 parts
- M. BOSQUET Jean-Pierre	10 parts
- M. BRARD Dominique	2 parts
- M. BREYNAT Guy	1 part
- M. BUCHER Jean-Marc	1 part
- M. BUISSON Olivier	1 part
- Mme CATHARY Marie-Pascale	2 parts
- M. CATHARY Marc	3 parts
- M. CERUTTI Jean-Luc	10 parts
- M. CHAUDIEU Dominique	3 parts
- M. CHAUDIEU François	2 parts
- Mme CHOLLET Françoise	1 part
- M. CLAUDE Philippe	5 parts
- M. CORNET Gérard	1 part
- Mme COSSEC Anne	1 part
- M. CUNY Eric	5 parts
- M. DEBIZET Michel	4 parts
- M. DELEPINE Olivier	3 parts
- M. DOMAS Philippe	1 part
- M. DRUCKE Claude	2 parts
- M. DUBUC Thierry	4 parts
- M. DUCELLIER Guy	1 part
- M. DUPRESSOIR Frédéric	1 part
- M. DUVIVIER Benoît	1 part
- M. FAGES Gilles	10 parts
- M. FICHEUX Michel	1 part
- M. GANTOIS Bertrand	5 parts
- M. GOMEZ Alain	1 part
- M. GRANDCOING Philippe	10 parts
- M. GUEDES DE CARVALHO Michel	3 parts
- M. GUERLAIS Jean-Pierre	1 part
- Mme GUIRAUD Anne	2 parts
- M. HECKEL Hubert	1 part
- M. HUCHON Florent	10 parts
- M. JACKSON Louis	1 part
- M. JALABERT Didier	2 parts
- M. JOANNES Jean-Marc	1 part

- M. JOSSAUD Pascal	10 parts
- M. KOCA Bilgin	10 parts
- M. KOHLER Claude	1 part
- M. KOHLER Christophe	1 part
- M. KRIER Alain	1 part
- M. LANGLET Pierre-Luc	5 parts
- Mme LARNAUDIE Nicole	1 part
- M. LEBERT Jean-Jacques	1 part
- M. LEFRANC Damien	1 part
- M. LEFRANC Pierre	1 part
- M. LOSSI Jean-Yves	1 part
- M. LOUARD Cédric	1 part
- M. MARCOS José	5 parts
- M. MARTIN Jean	10 parts
- M. MAUREL Jean-Claude	1 part
- M. MOINARD René-Jean	3 parts
- M. MONAI Gregor	3 parts
- M. MOUTON Yannick	1 part
- M. MULLER FEUGA Paul	1 part
- M. NAVARRO Rémy	2 parts
- M. NGUYEN Alain	1 part
- Mme NOURY Christine	1 part
- M. PAUL Jacques	4 parts
- M. PEYRONNET Dominique	10 parts
- M. PICHON Jacques	6 parts
- M. POIDEVIN Arnaud	1 part
- M. POTET Christophe	1 part
- M. RETHORE Jean-François	5 parts
- Mme ROUGIER Aline	5 parts
- M. ROUGIER Paul	5 parts
- M. SABATHIER Guillaume	1 part
- M. SERRATRICE Bruno	5 parts
- M. SERVIERE Pascal	10 parts
- M. SHATER Faramarz	1 part
- M. SONNERAT Maurice	1 part
- M. STRAMBA BADIALI Dominique	5 parts
- Mme STRAMBA BADIALI Eve	5 parts
- M. TAILLEZ Dominique	1 part
- M. VADON Bernard	1 part
- Mme VALERO Stéphanie	1 part
- M. VIALLE Jean-Marc	1 part
- M. VIGER Jocelyn	1 part
- M. VIGNAUX Charles	1 part
- M. VILAIN Bertrand	1 part
- M. VITROU Guy	1 part
- M. VOLLHARDT Philippe	1 part
- M. WENDLING Denis	10 parts
Soit, ensemble, deux cent quatre vingt trois parts sociales	283 parts

1.1 – INFORMATIONS CONCERNANT LE CEDANT:

Le CEDANT est propriétaire, en pleine propriété, d'UNE (1) part sociale de la SCI CHACEFE, de DEUX MILLE (2 000 €) Euros de valeur nominale chacune.

Le CEDANT déclare être propriétaire légitime de LA part sociale qu'il entend céder par les présentes.

Le CEDANT confirme que LA part sociale qu'il entend céder n'est grevée d'aucune sûreté (nantissement ou autres) et ne fait l'objet d'aucune action en contestation ou en revendication, ni n'est l'objet d'aucune promesse ou option en faveur de quiconque.

Le CEDANT déclare être résident français, avoir la nationalité française ainsi que la pleine capacité civile pour aliéner la propriété de l'unique part sociale qu'il détient dans la SCI CHACEFE ci-après désignée et ne pas relever de situations juridiques, notamment procédures collectives, insolvabilité, faillite ou déconfiture personnelle, ou autre, pouvant empêcher ou entraver les opérations de cession ci-après convenues.

1.2 – INFORMATIONS CONCERNANT LA CESSIONNAIRE

La CESSIONNAIRE déclare avoir la capacité civile et juridique pour acquérir LA part sociale de la SCI CHACEFE ci-après désignée et remplir les différentes conditions posées par le Règlement Intérieur et les Statuts.

2 – CONVENTION :

2.1. – CESSION D'UNE PART SOCIALE DE LA SCI CHACEFE – PRIX DE CESSION:

Le CEDANT, Monsieur Frédéric DUPRESSOIR cède l'unique part sociale qu'il détient dans la SCI CHACEFE, au profit de la CESSIONNAIRE, Madame Marie-Luce LEFRANC, née THEBAULT, moyennant le prix forfaitaire et définitif de DEUX MILLE (2 000 €) Euros correspondant à la valeur nominale de la part sociale.

Ce prix est stipulé payable comptant à la signature des présentes.

2.2 – AUTRES CONDITIONS DE LA CESSION :

2.2.0 – La CESSIONNAIRE a la jouissance et la propriété de LA part cédée à compter de la signature des présentes.

La CESSIONNAIRE est également subrogée dans tous les droits et obligations attachés à LA part sociale de la SCI CHACEFE, à compter de ce jour.

2.2.1. – Conformément à l'article 17-1 des Statuts, il est rappelé que le ou les associés d'une SAR qui est ou devient membre associé de la COOPAR doivent détenir au moins une (1) part sociale et au plus dix (10) parts sociales de la Société, la répartition entre eux étant leur affaire personnelle.

2.2.2. – Il n'est délivré aucun titre représentatif de la part cédée, la preuve de sa propriété résulte des statuts et de l'acte de cession.

En outre, LA part sociale, objet des présentes, est cédée sous les garanties ordinaires et de droit en vigueur.

2.3 – ABSENCE DE PLUS-VALUE TAXABLE

Compte tenu de la cession de l'unique part sociale détenue par Monsieur Frédéric DUPRESSOIR dans la SCI CHACEFE, à sa valeur nominale, le CEDANT n'est redevable d'aucune plus-value taxable.

3 – FORMALITES – CONSEQUENCES AU NIVEAU DE LA SCI CHACEFE

3.0 – SIGNIFICATION

Un original de la présente cession sera déposé au siège social de la SCI CHACEFE pour valoir valable signification. Ce dépôt sera attesté par la gérance.

3.1 – ELECTION DE DOMICILE

Pour l'exécution des présentes, chaque partie fait élection de domicile en sa demeure respective.

Fait à PARIS
Le 15 mai 2010
En six exemplaires

LE CEDANT
Monsieur Frédéric DUPRESSOIR

LA CESSIONNAIRE
Madame Marie-Luce LEFRANC

Enregistré à : SERVICE DES IMPOTS DES ENTREPRISES DE PALSO
Le 23/06/2010 Bordereau n°2010/368 Case n°5 Ext 1093
Enregistrement : 100 € Pénalités :
Total liquidé : cent euros
Montant reçu : cent euros
L'Agente

Catherine ROMANET-WEISBECKER
Agente des Impôts

DUPLICATA